

Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m ne peut être respectée, le port du masque de protection est obligatoire

1. Contexte

Cette fiche a été établie en tenant compte des prescriptions et connaissances scientifiques à la date de sa validation. Elle pourra être complétée par de nouvelles prescriptions données par les autorités compétentes (Ministères, Agences nationales, Comités scientifiques, OPPBTP etc.)

Cette fiche s'applique dans le cas de la prise en charge d'une personne victime d'un accident de travail.

2. Périmètre d'application

Cette fiche s'applique à toutes les fiches du métier « Constructeur de routes » : Activités en atelier, fabrication des produits routiers, préparation des supports mécaniques, préparation des supports en manuel, mise en œuvre mécanique, mise en œuvre mécanique pour rabotage, mise en œuvre manuelle, pose manuelle d'éléments préfabriqués, pose mécanique d'éléments préfabriqués, marquage, piquetage, géoréférencement, pose de pavés, enduits superficiels mécanisés, enduits superficiels manuels, enrobés coulés à froid, asphalte, signalisation verticale, signalisation horizontale, pose de glissières, balisage, pose de bordures.

3. Fournitures générales

- Désinfectant type eau de javel diluée, alcool à 70°, Anios Oxy'floor ou Phagosurf ND.
- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios.
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique (en complément, si disponible).

- Essuie-mains jetables.
- Poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage.

Sacs à déchets.

- Gants usuels de travail.
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour le nettoyage/désinfection.
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains ».

4. Que faire **avant** les premiers secours ?

Ajouter au contenu de la boîte de secours habituelle :

- De 2 à 4 masques de protections (FFP2 ou à défaut de type chirurgical II ou II R).
- Deux paires de lunettes de protection.
- Des gants vinyles à usage unique.
- Un flacon de gel hydroalcoolique.
- Des lingettes désinfectantes afin de nettoyer le matériel qui sera utilisé lors des gestes de premiers secours : ciseaux, pince à échardes, défibrillateur etc.
- **Informez les secouristes des gestes complémentaires** aux gestes de premiers secours (retrait des gants vinyles, désinfection du matériel, etc.)

5. Que faire **pendant** les premiers secours ?

Alerter le 15 :

Pour le ou les secouriste(s) :

- **Le Secouriste ne devra jamais intervenir sans masque. Il devra porter de préférence un masque de type FFP2 ou à défaut de type chirurgical II ou II R**

- Se laver / désinfecter les mains avant l'intervention.
- **S'équiper du masque de protection indiqué ci-dessus, des lunettes de protection, des gants en vinyle avant de pratiquer les gestes de premiers secours.**
- **Les gestes de premiers secours ne changent pas pour la majeure partie des accidents, en particulier lorsque :**
 - La victime saigne abondamment.
 - La victime s'étouffe.
 - La victime se plaint de malaise.
 - La victime se plaint de brûlures.
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - La victime ne répond pas mais elle respire.
- **Respecter les consignes spécifiques suivantes dans le cas où la victime ne répond pas et ne respire pas :**
 - En matière de réanimation cardio-respiratoire, les gestes et contacts nécessaires (insufflation thoracique notamment) sont en contradiction avec les recommandations sanitaires. **Il est donc impératif de réaliser le massage thoracique en priorité sans réaliser les insufflations, avant l'appel au 15 qui donnera les consignes sur des gestes complémentaires en fonction de l'analyse de la situation par les services des urgences.**

6. Que faire après les premiers secours ?

Pour le ou les secouriste(s) :

- Retirer les lunettes de protection, les gants, puis le masque en saisissant par l'arrière les élastiques du jeu de brides, sans toucher la partie avant du masque et le jeter comme les gants dans sac plastique dédié, puis refermer le sac.
- Laver les mains à l'eau et au savon ou bien avec une solution hydroalcoolique.
- Changer de vêtements.

7. Ressources documentaires associées

- Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus COVID-19 du 2 avril 2020
- Fiches métiers du Ministère du Travail
- Protocole lavage des mains
- Comment retirer son masque et ses gants
- Conduite à tenir en cas de symptôme et selon leur gravité
- [https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#xtor=SEC-3-GOO-{{adgroup}}-\[425081976925\]-search-\[info%20gouv\]](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#xtor=SEC-3-GOO-{{adgroup}}-[425081976925]-search-[info%20gouv])
- <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries>
- <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/securite-et-sante-des-travailleurs-et-coronavirus-les-obligations-generales>